



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 19 avril 2021

**QUATRE ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES
DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN EN JUIN 2021**

Du fait de la situation sanitaire, les élections municipales partielles qui devaient avoir lieu dans les communes de Bouville et Cléon en avril 2021 ont été reportées.

Depuis, deux nouveaux scrutins municipaux doivent également être organisés dans les communes d'Émanville et de Notre-Dame-de-Bondeville. S'agissant de la commune d'Émanville, il convient de compléter le conseil municipal qui a perdu plus du tiers de ses membres. Dans le cas de Notre-Dame-de-Bondeville, c'est l'ensemble du conseil municipal qui doit être élu au regard de la décision du 12 avril 2021 du Conseil d'État confirmant la décision d'annulation des élections de mars 2020 du Tribunal administratif de Rouen.

Les électeurs de ces quatre communes de l'arrondissement de Rouen sont convoqués le dimanche 30 mai 2021 et en cas de second tour le dimanche 6 juin 2021 pour compléter les conseils municipaux existants dans le cas de Bouville et Émanville ou élire l'ensemble des conseillers municipaux à Cléon et Notre-Dame-de-Bondeville.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex